

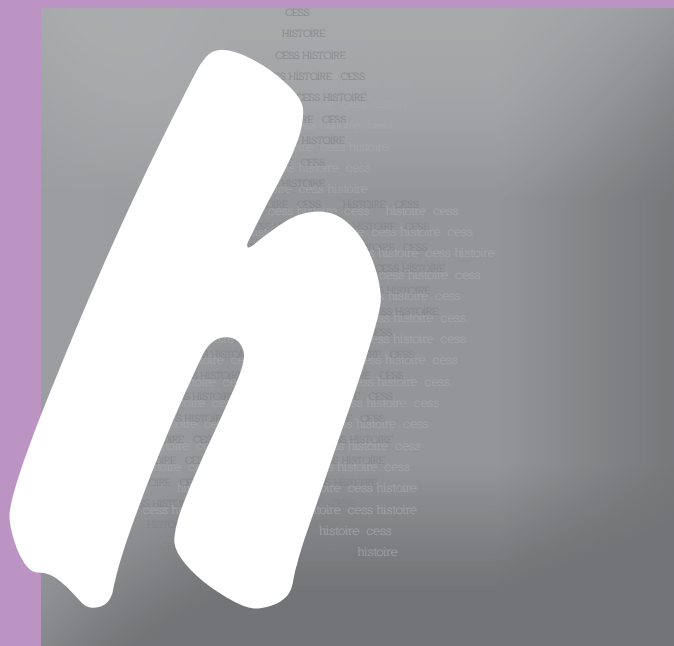
MATÉRIAUX COMPLÉMENTAIRES POUR L'ENTRAÎNEMENT  
DES COMPÉTENCES ÉVALUÉES

SYNTHÈSE II

# CESS

# HISTOIRE

QUESTIONNAIRE



NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

CLASSE : \_\_\_\_\_

Dans le journal *Le Soir* du 19 janvier 2020, le journaliste et essayiste Jean-Paul Marthoz publiait un article intitulé « Des diasporas sommées de se mettre au garde-à-vous ». Il écrivait notamment ceci : « L'une des priorités des dictatures a toujours été de contrôler leurs diasporas. Tous les régimes, quelle que soit leur taille ou leur nature, "travaillent" leurs communautés à l'étranger, les espionnent, les cadrent et les recadrent. »

Le régime des colonels, qui a dirigé la Grèce entre 1967 et 1974, n'a pas fait exception.

En replongeant dans l'histoire de notre pays, tu cherches à donner un aperçu des agissements de ce régime auprès de la diaspora grecque en Belgique.

À partir du dossier documentaire (documents et notices) et de tes connaissances sur le contexte historique de cette époque, apporte une réponse à la question de recherche suivante sous la forme d'un texte de synthèse.

**En quoi les agissements du régime des colonels vis-à-vis de la communauté grecque en Belgique étaient-ils l'expression d'un gouvernement autoritaire ?**

### Attention

Tu disposes de 100 minutes pour réaliser ce travail.

L'usage du dictionnaire et de feuilles de brouillon est autorisé.

Tout élément de réponse essentiellement composé de « copier-coller » ou erroné ne recevra aucun point.

**Ta synthèse sera évaluée selon les indicateurs suivants :**

L'introduction	20 points
<ul style="list-style-type: none"><li>• rappelle la question de recherche ;</li><li>• replace la question de recherche dans son contexte historique : <b>3</b> éléments de contexte pertinents sont développés.</li></ul>	
Le développement	60 points
<ul style="list-style-type: none"><li>• identifie et développe <b>8</b> agissements du régime des colonels pouvant être qualifiés d'autoritaires ;</li><li>• intègre tes connaissances : <b>2</b> éléments de connaissance pertinents sont attendus ;</li><li>• est structuré de façon cohérente et organisé en paragraphes ayant chacun une unité de sens ;</li><li>• mentionne pour chaque élément de réponse le ou les documents d'où les informations sont tirées.</li></ul>	
La conclusion	15 points
<ul style="list-style-type: none"><li>• est cohérente avec le développement ;</li><li>• répond à la question de recherche.</li></ul>	
Langue et soin	5 points
<ul style="list-style-type: none"><li>• orthographe, syntaxe ;</li><li>• soin.</li></ul>	
TOTAL	100 points









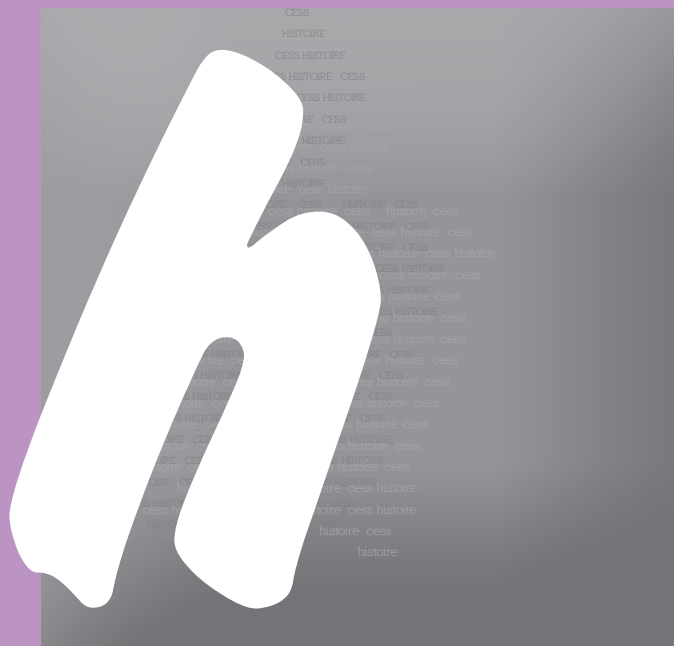
MATÉRIAUX COMPLÉMENTAIRES POUR L'ENTRAÎNEMENT  
DES COMPÉTENCES ÉVALUÉES

**SYNTHÈSE II**

**CESS**

**HISTOIRE**

**PORTEFEUILLE DE DOCUMENTS**



NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

CLASSE : \_\_\_\_\_



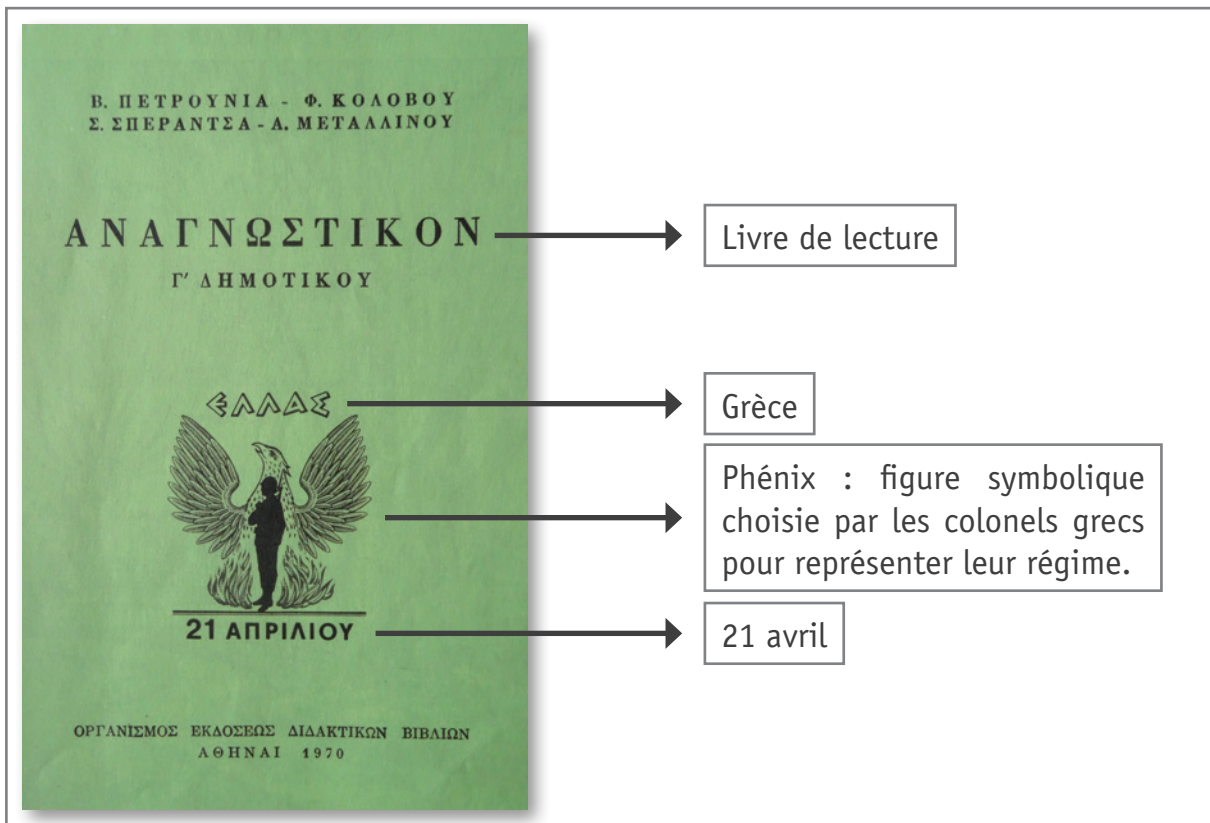
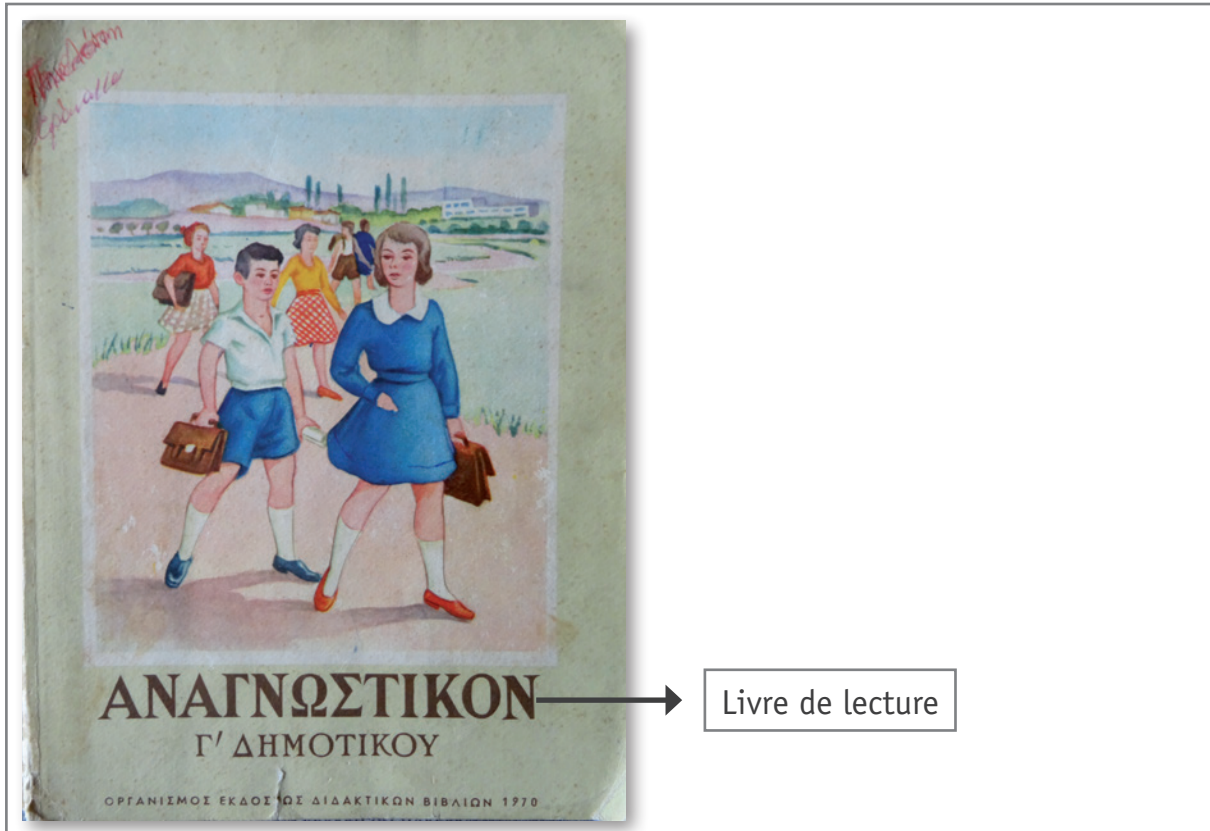
## Le silence des Grecs

Parmi les travailleurs originaires des pays du Sud de l'Europe, on retrouve tous les stades de l'intégration, toute la gamme des problèmes.

Parmi les « Européens », les Grecs sont souvent les derniers venus. Ils sont nombreux à être installés en Belgique sans avoir fait venir leur famille et la situation politique dans leur pays les préoccupe beaucoup. « Je suis avec attention l'évolution de la situation politique dans mon pays », déclare un immigré grec, « mais je n'ose guère manifester mes opinions démocratiques, ou faire partie d'un syndicat, car j'ai l'impression d'être surveillé, et tout faux pas de ma part pourrait entraîner des représailles contre les proches restés au village ». À plusieurs reprises du reste, les journaux ont fait état de manœuvres d'intimidation ou de séduction menées par le personnel diplomatique ou consulaire grec en Belgique à l'encontre de ces travailleurs en Belgique, visant soit à les impressionner afin qu'ils ne manifestent pas leur opposition au régime, soit à leur faire dénoncer les convictions politiques de leurs camarades. Tout ceci explique une grande méfiance de la colonie grecque à l'égard de toute activité politique ou syndicale en Belgique. À Liège même, durant longtemps, les Grecs ont refusé de s'adresser au service provincial d'immigration et d'accueil, le suspectant bien à tort d'être en relation étroite avec leur ambassade. Pour la même raison, ils se méfient de toute association culturelle ou folklorique, craignant qu'elle soit noyauté par l'ambassade ou par des mouvements d'opposition et que, dans ce dernier cas, il puisse être compromettant d'y adhérer.

---

Colette BRAECKMAN, *Les étrangers en Belgique*, Bruxelles : Vie ouvrière, 1973, p. 91.



Manuel d'apprentissage de la langue grecque imprimé à Athènes en 1970 et offert par le régime des colonels à des élèves d'origine grecque en Belgique.

Le 1<sup>er</sup> novembre, avait lieu une séance organisée pour les travailleurs grecs de la région au cercle paroissial de Quaregnon Centre. [...] Des travailleurs, jeunes et adultes, belges et émigrés se sont plaints de cette séance et ont manifesté leur opposition. Parce que, sous le couvert d'une fête scolaire, se cache un outil de propagande et de pression du régime des colonels grecs.

Ces séances sont en fait organisées par les services de l'Ambassade de Grèce et plus exactement par le « Foyer hellénique » de Charleroi. [...] Sous le couvert de fêtes enfantines et patriotiques, ces séances sont des moyens de propagande et de pression du régime militaire grec sur ses ressortissants à l'étranger. [...]

Voici à titre d'élément de preuve la « décoration » de la salle lors de la fête du 1er novembre :

« Grèce, 21 avril » rappel du coup d'état des colonels en 1967 [...]

« Vive la Nation » « Vive l'Armée » « Salut ô Salut Liberté » [...] le tout agrémenté en abondance de photos et gravures de soldats en tenue de combat ou passant à l'assaut...

Dans le contexte de la présence de nombreux fonctionnaires de l'ambassade et d'officiers supérieurs du SHAPE [...], il est facile de se rendre compte du caractère « fête enfantine » de la séance.

Un autre élément est l'attitude belliqueuse des organisateurs qui n'ont pas hésité à faire le coup de poing sur des jeunes (6 ou 7) qui manifestaient leur désapprobation [...]

J'ai été amené à prendre conscience : [...]

- de la liaison du représentant de l'Eglise Grecque avec l'Ambassade. [...]

- du danger des « écoles grecques » organisées en dehors des heures d'école et assurées par des instituteurs venus de Grèce et payés par l'ambassade. Ils sont loin de s'en tenir à apprendre la langue maternelle... [...]

Devant cet ensemble de faits, la question se pose du contenu de la « Propagande » et de la « Pression » de l'Ambassade de Grèce.

On veut créer un climat de peur... pour ne pas dire de terreur afin que le travailleur grec n'ose exprimer sa méfiance ni constituer des groupes d'aide aux démocrates grecs luttant au pays ?

Pour ce faire, on classe les gens en « Pour » ou « Contre » suivant leurs réactions avec des faveurs pour les premiers et des menaces pour les autres.

Ces menaces sont loin de rester verbales car des travailleurs grecs retournés en congé au pays se sont vu retirer leur passeport et ont dû abandonner leur travail ici [...]

La propagande s'efforce aussi d'accréditer l'idée que tout va très bien en Grèce depuis un certain 21-4-67 et gare à ceux qui ne le pensent pas et osent le dire. [...]

---

Rapport de Jean DOYEN, vicaire (prêtre adjoint), adressé au ministre des Affaires étrangères de Belgique, Quaregnon, 7 décembre 1970 (Archives diplomatiques).

**SHAPE** : Commandement général de l'OTAN en Europe, basé à Mons.

**Hellène** : relatif à la Grèce.

[...] en 1971, la junte a publié une brochure sur « les mesures bénéfiques et les facilités pour les Grecs expatriés » qui parlait de réduction de taxes pour les émigrants, de la possibilité d'ouvrir des comptes bancaires en monnaie étrangère, etc.

Dès que les émigrants ont commencé à s'installer dans les pays du Nord-Ouest de l'Europe, des groupes d'extrême droite, du centre et de gauche sont apparus et ont coexisté dans leurs communautés. Cependant, une fois que la dictature fut imposée en 1967, l'extrême droite, fortement soutenue par la machine d'État grecque, a été organisée de façon plus systématique et de nombreuses associations « nationalistes » ont été fondées. Ces associations, en plus de surveiller les émigrants et de rapporter tout mouvement d'opposition aux autorités grecques, avaient aussi des activités plus visibles ; dans le but de légitimer le régime et d'améliorer l'image de la Grèce vis-à-vis du public international, elles organisaient des événements en collaboration avec les ambassades et les consulats grecs. Elles publiaient du matériel de propagande chantant les louanges du régime militaire en Grèce et du dictateur G. Papadopoulos, exhortant les émigrants à arrêter d'écouter la station radio grecque des « pays communistes » et diabolisant ces Européens de l'Ouest qui s'étaient déclarés contre la junte et en faveur des comités anti-dictature. De nombreux employés d'ambassades et de consulats menaçaient de retirer leur passeport à ceux qui ne rejoindraient pas les associations « nationalistes », promettant même en même temps d'annuler les dettes de ceux qui embrassaient leurs opinions et leurs méthodes.

---

Lina VENTURAS, « Greek Governments, Political Parties and Emigrants in Western Europe : Struggles for Control (1950-1974) », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2001, n° 17, p. 53-54.

FEDERATION DES ETUDIANTS ET STAGIAIRES  
HELLENES DE BELGIQUE



Bruxelles  
B.P 65



P R O C L A M A T I O N

Réunis à Bruxelles, les Conseils d'Administration  
des Associations :

1. Unions des Hellènes de Belgique
2. Communauté Hellénique de Liège
3. Comité National de Liège
4. Comité National de Verviers
5. Communauté Hellénique d'Anvers
6. Fédération des Etudiants et Stagiaires Hellènes de Belgique
7. Confédération des Etudiants et Stagiaires d'Europe Occidentale

représentant la majorité écrasante des Hellènes de Belgique, avons examiné tous les sujets nous concernant, compte tenu du fait qu'une infime minorité bien organisée, d'ennemis de la Grèce, tente en ce moment à calomnier la Nation à l'Étranger.

D E C I D O N S

de rédiger cette proclamation, convaincus que de cette manière nous servons la cause sacrée de la Nation Grecque en éclairant l'opinion publique belge, qui, induite en erreur par les ennemis insidieux de notre pays, forme parfois une fausse opinion de la situation en Grèce.

P R O C L A M O N S

1. Notre attachement aux valeurs séculaires nationales: Patrie-Religion-Famille
2. Reconnaissons en la personne des Dirigeants actuels, leur amour pour la Patrie, leur sincérité et leur effort gigantesque en vue de la renaissance politique et économique de notre Patrie.
3. Condamnons les agissements anti-helléniques de tous les ennemis de la Patrie, qu'ils soient grecs ou étrangers.
4. Nous exprimons notre regret pour l'attitude d'une partie de la presse belge ainsi que la Radio de Liège, à cause de leur parti pris vis à vis de la Grèce.
5. Tous unis comme un seul homme, nous jurons de travailler pour le bien du pays qui a besoin de l'aide de ses enfants de l'Étranger.

Bruxelles, le 17 avril 1969

Fédération des étudiants et stagiaires hellènes de Belgique, *Proclamation*, 17 avril 1969 (SPF Affaires étrangères de Belgique, Archives diplomatiques, portefeuille 15.956, « Belgique-Grèce 1967-1969 »).

## LES ORGANISATIONS FASCISTES GRECQUES EN BELGIQUE ET LEURS ACTIVITES

[...] les colonels ont voulu créer de nouvelles organisations sur lesquelles ils pouvaient compter pour leur propagande en Europe et [pour] leur soutien moral en Grèce.

Ces nouvelles organisations peuvent être classées en deux catégories :

1. les organisations secrètes et
2. les organisations à caractère officiel. [...]

À son arrivée, le nouvel ambassadeur Kalavras [...] a déclaré officiellement et publiquement : « Nous allons fonder à Bruxelles un FOYER pour les Grecs bien-pensants et épris de convictions et de sentiments nationaux. »

Ainsi nous avons vu la naissance des organisations suivantes :

- A. Union des Hellènes de Belgique.
- B. Communauté hellénique de Liège.
- C. Organisation Nationaliste de Liège (ou Comité national grec de Liège).
- D. Fédération des Hellènes du Hainaut.
- E. Organisation Nationaliste de Verviers (ou Comité national des Grecs à Verviers).
- F. Fédération des Etudiants et Stagiaires Hellènes en Belgique.
- G. Confédération des Savants et des Etudiants grecs en Europe. [...]

Quelques exemples seront suffisants pour démontrer que les directives relatives à l'organisation et au fonctionnement des organisations en question proviennent du même milieu et sont communes à toutes ces organisations :

- les statuts qui régissent les organisations citées ci-dessus sont identiques ;
- le sceau est identique et, comme par hasard, il représente l'emblème du fascisme grec qui est le phénix renaissant. Chose curieuse encore, ces sceaux ont été fabriqués en Grèce et distribués en Belgique par un officier grec attaché à l'OTAN ;
- leurs activités sont semblables et elles obéissent aux mêmes mots d'ordre [...]

Une [...] résolution adoptée par le Congrès des organisations citées ci-dessus, qui a eu lieu le 7 avril 1969<sup>1</sup> à Bruxelles, disait :

« Nous déclarons :

1. Notre foi aux valeurs séculaires nationales : Patrie, Religion, Famille.
2. Nous reconnaissons au visage de ceux qui gouvernent aujourd'hui notre pays, l'amour pour la Patrie et l'effort surhumain pour la renaissance politique et économique.

<sup>1</sup> Il s'agit plus probablement du 17 avril 1969.



3. Nous condamnons les activités antihelléniques de tous les ennemis de notre patrie, qu'ils soient grecs ou étrangers.
4. Nous exprimons notre douleur pour l'attitude de la presse belge et de la radio de Liège pour l'attitude subjective qu'elles adoptent à l'égard de la Grèce.

[...] le communiqué du Vice-Consulat grec de Liège [...] dit ceci :

« Sont dispensés de tout contrôle ayant trait au service militaire, les Grecs de l'étranger ayant la qualité de membre d'une organisation grecque de l'étranger et effectuant une excursion en Grèce, pourvu qu'ils soient munis d'une carte d'identité de la dite organisation. [...]

---

Comité Grec de Belgique contre la Dictature en Grèce, *Dossier de la dictature militaire fasciste en Grèce*, Bruxelles, décembre 1969, IHOES.

Ce dossier a été envoyé à tous les députés et sénateurs du Parlement belge par le président du Comité, André DE RAET, échevin de Saint-Josse, résistant belge pendant la Seconde Guerre mondiale.



### GRÈVE DE LA FAIM ILLIMITÉE !

Cinq étudiants grecs des Universités de Bruxelles, Liège et Louvain ont entamé jeudi 1<sup>er</sup> mars dernier à Bruxelles [...] une GRÈVE DE LA FAIM illimitée, en signe de protestation contre l'assassinat de cinq de leurs camarades (dont deux seulement, Maria VASSILOPOULOU et M. GRATZIAS ont été identifiés) et pour que leurs corps soient rendus à leurs familles.

Les grévistes se déclarent solidaires de la lutte de leurs camarades en Grèce pour la révocation du décret-loi 1347/73, la libération des étudiants arrêtés, la suppression de la fonction du Commissaire militaire nommé par la junte à la direction de chaque faculté.

Ils protestent également contre le blocus de l'information systématiquement organisé par les autorités grecques concernant les mouvements étudiants en Grèce.

Le rôle du consulat grec à Bruxelles :

### CHANTAGE ET INTIMIDATION « MADE IN GREECE » !

Une vingtaine de membres du « Cercle des Etudiants Hellènes » de Louvain ont été convoqués au consulat de Grèce à Bruxelles, à la suite du télégramme de solidarité qu'avait adressé le Conseil du Cercle aux étudiants d'Athènes et de Salonique.

N. DIAMANDOPOULOS, fidèle agent importateur de la dictature grecque et de ses manœuvres terroristes, a contraint ces étudiants à renier non seulement ledit télégramme, mais aussi le Conseil même du Cercle, dont certains membres ont d'ailleurs été exclus. Il leur a imposé l'élection d'un nouveau conseil ainsi que certaines modifications aux statuts du Cercle et les a forcés en outre à dénoncer la lutte des étudiants en Grèce.

---

*Bulletin mensuel du Comité Grec de Belgique contre la Dictature en Grèce, n° 2, février 1973, IHOES.*

# RÉFÉRENCES DES DOCUMENTS

- **Document 1** – Colette BRAECKMAN, *Les étrangers en Belgique*, Bruxelles : Vie ouvrière, 1973, p. 91.
- **Document 2** – Manuel d'apprentissage de la langue grecque imprimé à Athènes en 1970 et offert par le régime des colonels à des élèves d'origine grecque en Belgique.
- **Document 3** – Rapport de Jean DOYEN, vicaire, adressé au ministre des Affaires étrangères de Belgique, Quaregnon, 7 décembre 1970, Archives diplomatiques du Service public fédéral Affaires étrangères, portefeuille 15.811, liasse II.
- **Document 4** – Lina VENTURAS, « Greek Governments, Political Parties and Emigrants in Western Europe : Struggles for Control (1950-1974) », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2001, n° 17, p. 53-54. Traduction.
- **Document 5** – Fédération des étudiants et stagiaires hellènes de Belgique, *Proclamation*, 17 avril 1969 (Service public fédéral des Affaires étrangères de Belgique, Archives diplomatiques, portefeuille 15.956, « Belgique-Grèce 1967-1969 »).
- **Document 6** – Comité Grec de Belgique contre la Dictature en Grèce, *Dossier de la dictature militaire fasciste en Grèce*, Bruxelles, décembre 1969, Coll. IHOES, Seraing.
- **Document 7** – *Bulletin mensuel du Comité Grec de Belgique contre la Dictature en Grèce*, n° 2, février 1973, Coll. IHOES, Seraing.